



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le Directeur du cabinet

Paris, le 18 MARS 2008

Note à l'attention de

*Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie,
directeurs des services départementaux de l'Education nationale*

Il apparaît que dans plusieurs départements ou circonscriptions, la consultation des enseignants sur les nouveaux programmes de l'école primaire est organisée en faisant vaquer les élèves.

Ce choix conduit à gêner les familles et les dispositifs de transports scolaires.

Pour en limiter les conséquences, et conformément à mes instructions orales du 11 mars, je suis conduit à vous rappeler que les consultations doivent impérativement se dérouler les samedis matin ou les mercredis matin. Elles peuvent, si nécessaire, être compensées sur le calendrier des conférences pédagogiques.


Philippe COURT